MARS 2019

La Lettre du Centre-Ouest

Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

N° 15

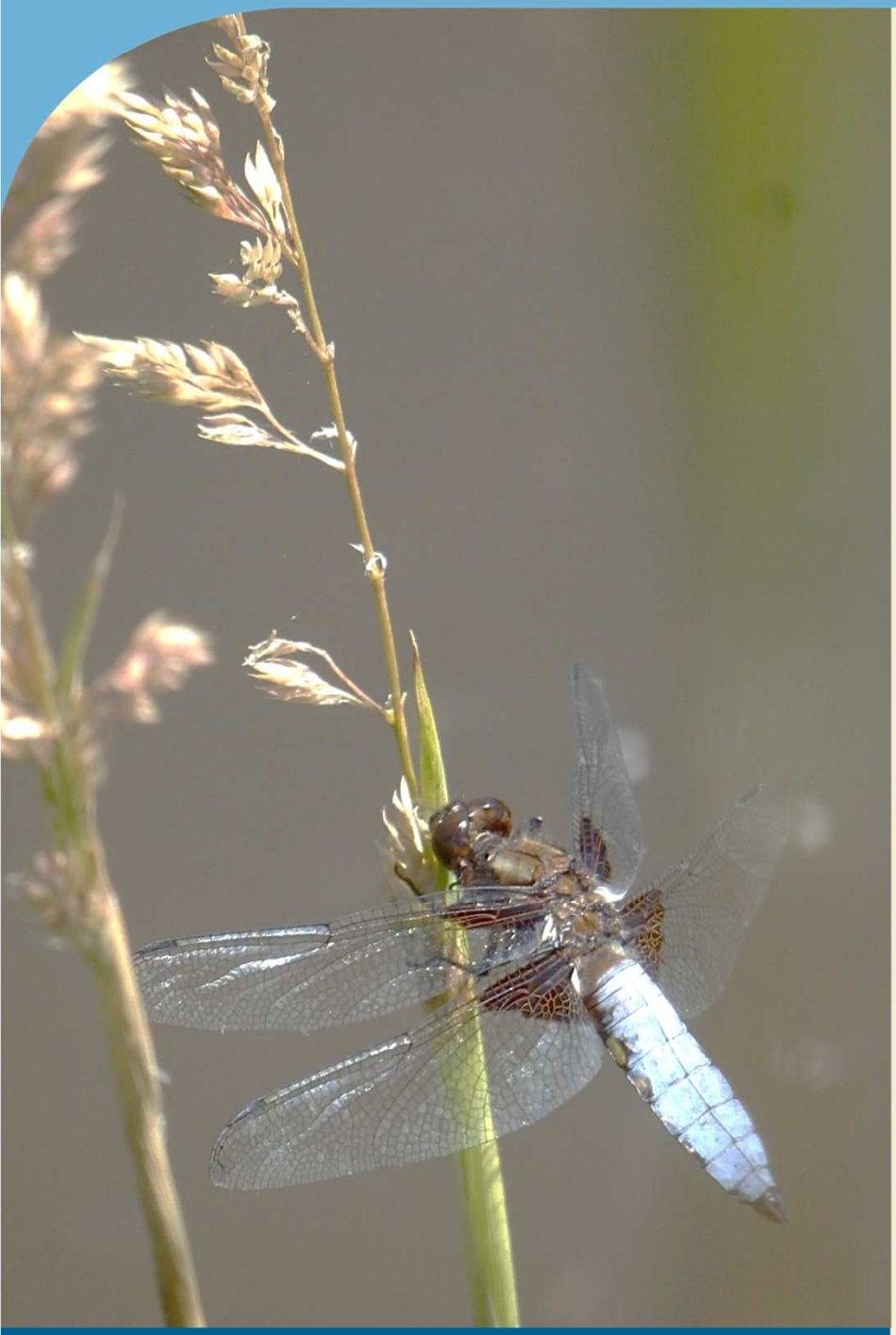

édito

Le SECO, animé d'une volonté permanente d'améliorer ses prestations, a décidé de se rapprocher de ses abonnés. En créant le cercle des citoyens de l'eau, notre syndicat veut :

– d'une part, aller au-devant des attentes des consommateurs pour mieux les connaitre, les informer et les satisfaire,

– d'autre part, montrer le fonctionnement interne de la production et de la distribution de l'eau potable.

Nous favorisons ainsi la transparence de notre gestion en la rendant plus accessible.

Ouverte à tous, cette démarche innovante connait un réel succès. Libres de tout engagement, vous pourrez, à la fois exprimer vos besoins et découvrir le monde de l'eau. Prenez contact avec le SECO et venez nombreux élargir le cercle des citoyens de l'eau.

La Dynamique de notre syndicat dépend de l'implication de ses principaux composants : abonnés, élus, direction et personnels. Délivrer une eau de qualité, en suffisance et au plus juste prix ne sera possible qu'en maintenant un SECO moderne, sachant partager équitablement les ressources et les informations.

Bonne lecture et à bientôt,
Bien sincèrement,

Pour les élus administrateurs du Syndicat,
Le Président, Christian Bonnet

La vie du Syndicat
Page 2

Le jardinage au naturel
Point sur la qualité
Page 3

À vos agendas
Page 4

LA VIE DU SYNDICAT
LE CERCLE DES CITOYENS DE L'EAU

Les perturbateurs endocriniens

Réunis le 12 février, les membres du cercle des citoyens de l'eau (élus de communes du territoire, représentants d'associations de consommateurs et personnel du Syndicat des eaux) ont assisté à une présentation intitulée « L'eau et les perturbateurs endocriniens ».

Athanasia Pantelidi, chargée de mission Santé-Environnement au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, a apporté un éclairage sur la notion de perturbateur endocrinien, les sources d'exposition, les effets de la dose et de la durée d'exposition sur la santé ainsi que les mesures à prendre.

Les échanges ont amené les participants à entreprendre des démarches au sein de leurs instances dans le but d'informer, de sensibiliser et d'aider les citoyens à agir autour de cette thématique. Par exemple, des ateliers de fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques exempts de perturbateurs endocriniens pourraient être animés.

L'objectif est de faire prendre conscience de cette problématique, sans dramatiser et de façon ludique, afin de réduire les usages de ces molécules indésirables, dans un esprit de prévention.

Visuel issu d'un prospectus d'information sur les micropolluants (dont font partie les perturbateurs endocriniens).

Dossier

LES PESTICIDES AU JARDIN SONT INTERDITS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019

Une réglementation qui vise à protéger notre santé et l'environnement.

Affiche de la campagne de communication de jardineraunaturel.org

Issue de la loi Labbé, cette mesure porte sur l'interdiction d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs.
Elle concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur un grand nombre d'espaces publics.
La profession agricole est incitée à réduire ses utilisations dans le cadre du plan national Ecophyto II. Sur le territoire, le Syndicat propose aux agriculteurs d'avoir recours au désherbage mécanique le plus souvent possible, via un système de mise à disposition de matériel.

Pesticides, santé et environnement
La toxicité des pesticides pour l'homme est démontrée avec l'endommagement du système immunitaire et le dérèglement hormonal. Les eaux, l'air et les milieux naturels sont également impactés par les pesticides.

Que faire des bidons de pesticides ?
Rapportez vos bouteilles, bidons, sprays, … en déchetterie ou dans des points de collecte temporaire. Ces produits seront récupérés pour retraitement par les filières de recyclage spécialisées.

Un jardin au naturel avec des carrés en lasagne et une spirale arômatique …
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter ! (page 4)

Pour accompagner des modifications de pratiques, de nombreuses initiatives locales ou nationales existent.

Florian MIGAULT en témoigne :

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Gâtine Poitevine organise pour la sixième année consécutive l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

Cet événement national, qui aura lieu les **15 et 16 juin 2019**, est porté au niveau local par les CPIE qui recrutent les jardiniers volontaires et organisent la communication. L'an dernier, 24 000 visiteurs se sont déplacés dans près de 600 jardins sur le territoire national.

Le principe est simple : des jardiniers amateurs qui pratiquent le jardinage au naturel sans pesticides ni engrais chimiques de synthèse ouvrent leurs jardins gratuitement pour échanger sur leurs techniques.

La nouvelle règlementation qui interdit l'usage et la possession de pesticides de synthèse depuis le 1er janvier 2019 nous oblige à adopter de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement… Tant mieux ! Cet événement est l'occasion de découvrir ces techniques et d'échanger en direct avec des jardiniers qui pratiquent déjà ce mode de culture.

Si vous souhaitez ouvrir votre jardin à la visite, ou pour toute autre précision, n'hésitez pas à contacter le CPIE :

jardin@cpie79.fr

05.49.69.01.44

Florian MIGAULT, Jardinier médiateur au CPIE de Gâtine Poitevine, ici au Jardin des Sens de Coutières

ZOOM SUR
LA QUALITÉ DE L'EAU EN 2018

Suivi annuel des nitrates (exprimé en mg/L)

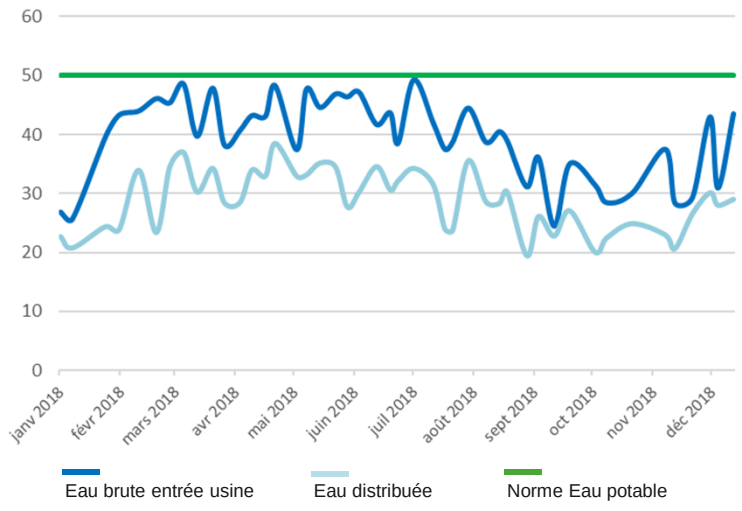

L'eau brute, c'est-à-dire prélevée dans les forages et qui entre à l'usine de Beaulieu a présenté des teneurs en nitrates relativement élevées entre février et août (comprise entre 40 et 50 mg/L) pour connaître, ensuite une nette diminution.

Une fois traitée, l'eau est mise en distribution avec une valeur moyenne annuelle de 29 mg/L.

Suivi annuel des pesticides (exprimé en µg/L)

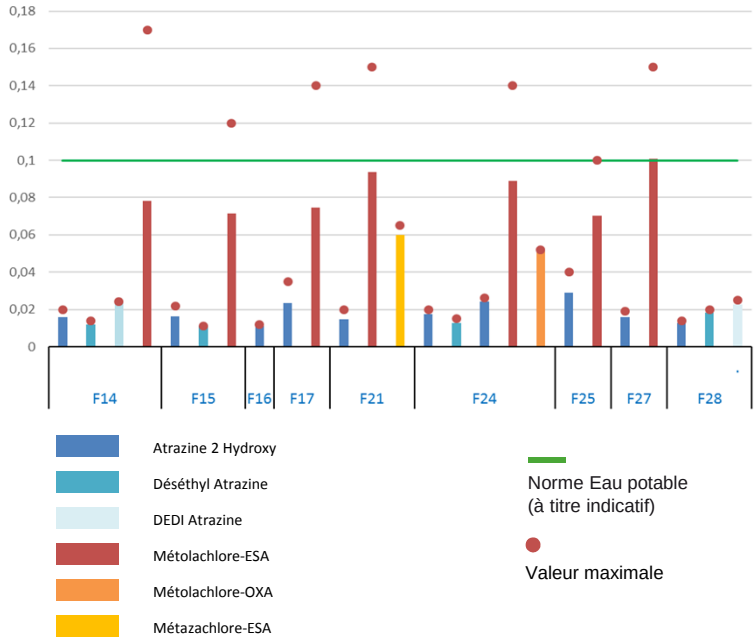

Ce graphique indique les valeurs moyennes des détections de pesticides dans les forages. Les points rouges indiquent les valeurs maximales enregistrées par forage et par molécule.
Les 6 molécules retrouvées appartiennent toutes à la famille des herbicides. Les trois premières (dans la légende) sont issues de l'atrazine, produit interdit à la vente depuis 2003 en France.
Il s'agit ici du suivi sur l'eau brute, c'est-à-dire avant son traitement à l'usine de potabilisation de Beaulieu. Cette dernière est équipée de filtres à charbons permettant de piéger les pesticides.

À vos agendas

Ma commune se ressource ! POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Le 24 mars

ANIMATION DU BAR A EAUX
L'Association des Parents d'Elèves de **La Chapelle Bâton** organise un **vide-greniers**. Au stand du bar à eaux, saurez-vous reconnaître les différentes eaux que nous avons à vous faire goûter ?
Cette animation sera également l'occasion de discuter la qualité de la ressource sur le territoire.

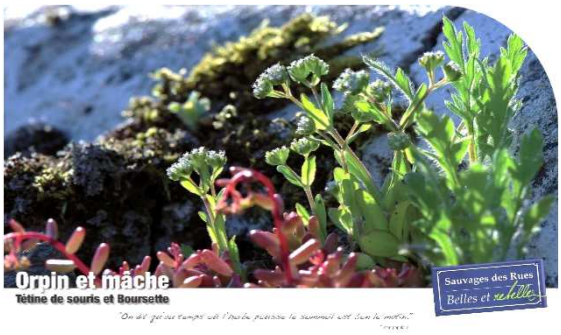

Le 7 avril

EXPOSITION SUR LES BELLES DES RUES
Durant le mois d'avril, l'exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles » installée aux alentours du parc du Château de **Villiers en Plaine** invitera le visiteur à se questionner sur son regard vis-à-vis des plantes sauvages.
Nous vous attendons sur notre stand lors du **vide-greniers** pour vous présenter les actions portées par la commune et mieux vous parler cette exposition.

Le 19 mai à 8h15

LA RANDO AU FIL DE L'EAU
Pour sa sixième édition, cette randonnée thématique sur l'eau se déroulera sur le territoire de **La Chapelle Bâton**.
Tout au long de ce parcours (10 ou 15 km au choix) encadré par l'amicale Chapelloise, des étapes sur les gouffres (ou dolines) particularités géologiques locales, l'Egray et sa gestion, et une exploitation agricole vous attendent !
Rendez-vous au parking de la salle des associations.
Inscription 5 € comprenant café, ravitaillement et apéritif. Rens : **05.49.04.22.80**

Le 11 mai

TROC AUX PLANTES
L'association Les Rendez-Vous Citoyens organise son troc aux plantes annuel. A cette occasion, retrouvez-nous pour échanger sur la pratique du jardinage sans pesticides chimiques.
Rendez-vous à la salle des fêtes de **Cherveux.**

Contact

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST
Lieu-dit Beaulieu 79410 ÉCHIRÉ
Animation du Programme Re-Sources :
Nicolas Moreau : 06 83 93 23 22 - nicolas.moreau@syndicat-seco.com
Claire Burot : 07 87 24 53 98 - claire.burot@syndicat-seco.com
Tél. **05 49 06 99 21** • re-sources@syndicat-seco.com

Programme Re-Sources

Avec le soutien financier de :

agence de l'eau Loire-Bretagne · Région Nouvelle-Aquitaine · Deux-Sèvres

Lettre d'information locale du Syndicat du Centre-Ouest – Mars 2019- N°15

Directeur de publication : Christian Bonnet, Président du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest - **Crédit photos** : Nicolas Moreau, Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, energie-environnement.ch (p.2), CPIE Gâtine Poitevine (p.3), Les rendez-vous citoyens (p.4) - **Impression** : Imprimerie Nouvelle - **Distribution** : La Poste (12 000 exemplaires) - **Conception graphique** : Nathalie Louvet - **Réalisation** : Syndicat des Eaux du Centre-Ouest.

Légendes photos : page 1, libellule déprimée (*Libellula depressa*) / page 4, animation du bar à eaux en mai 2017 au GAEC du Chiloup à La Chapelle-Bâton, photographie issue de l'exposition « Sauvages des rues, belles et rebelles », troc'plantes de mai 2018 et randonnée de mars 2018 à Saint-Marc-La-Lande.